

Dupuy AR. 1969. Mammifères (deuxième note); Le Parc National du Niokolo Koba, Fascicule 3. Mémoires de l'IFAN 84:443-9.

Keywords: 1SN/antelope/Caracal caracal/cheetah/Felis silvestris lybica/hyena/Leopard/ Leptailurus serval/lion/lycaon/mammal/National Park/Panthera leo/Panthera pardus/Profelis aurata/protected area/report/status/West Africa

Abstract: Dupuy updates the mammal list of Niokolo-Koba National Park (Senegal). The presence of cheetah and golden cat still needs to be proved.

Dupuy met à jour la liste des mammifères du Parc National de Niokolo-Koba (Sénégal). La présence du guépard et du chat doré dans ce parc reste à prouver.

**LE PARC NATIONAL  
DU NIOKOLO-KOBA**

(Sénégal)

FASCICULE III

IFAN-DAKAR  
Mars 1969

## XXXII. MAMMIFÈRES (*Deuxième note*)

par André DUPUY (1)

Depuis la parution des deux premiers fascicules traitant de la faune du Parc national du Niokolo-Koba (1956 et 1962), les années ont passé. On aurait pu croire que pendant la période écoulée, les observations et les travaux relatifs aux Mammifères se seraient accumulés ! Au contraire, l'IFAN a vu partir entre temps, et non sans regret, ses spécialistes des Vertébrés. Cela pourra expliquer en partie la « cassure » que l'on constate entre les observations recueillies de 1954 à 1962 et la publication de ce troisième fascicule.

P.L. DEKEYSER et A. VILLIERS avaient remarquablement mis en évidence dans le premier mémoire le caractère soudano-guinéen du Parc. De ce fait, car ils avaient su voir la symbiose des éléments appartenant à chacune des zones, cette région de Haute-Gambie devenait le « lien » entre les diverses populations animales fréquentant normalement des territoires nettement diversifiés. Depuis quelque temps déjà, les recherches ont été menées plus activement et l'inventaire faunistique s'est vu augmenté d'un bon nombre d'espèces non encore signalées, parmi lesquelles une dizaine de Mammifères, ce qui porte à plus de soixante le total des espèces inventoriées dans les limites du Parc. Un inventaire n'étant jamais exhaustif quoique aient pu dire certaines personnes mal informées, il est hors de doute que beaucoup reste à faire. Presque rien n'a encore été entrepris sur le plan estimation quantitative, et les recherches éco-éthologiques n'en sont qu'aux balbutiements. Il est vraisemblable que parmi les Chiroptères, les Insectivores et les rongeurs, beaucoup reste à découvrir. Parmi les plus grandes espèces, la présence du Chevrotain aquatique (*Hyemoschus aquaticus*), de la Mangouste de marais (*Herpestes paludinosus*), du Lamantin (*Manatis senegalensis*), du Céphalophe de Maxwell (*Philantomba maxwelli*), du Céphalophe à dos noir (*Cephalophus dorsalis*), du Daman de rochers (*Procavia ruficeps*), du Guépard (*Acinonyx jubatus*), du chat doré (*Profelis aurata*) et de quelques autres espèces est encore à prouver. Néanmoins, grâce à la haute impulsion du Gouvernement du Sénégal et à la collaboration efficace de l'IFAN, les recherches ont repris et c'est ainsi que des observations de terrain, intéressant le comportement de certaines espèces, ont pu être relevées. Cela a été possible grâce à de nombreuses tournées à travers le Parc et à l'utilisation à trois reprises d'hélicoptères ou d'avions. Nous avons pu prospecter de larges surfaces du Parc avec l'aisance et les possibilités d'observation incomparables que seul le moyen aérien peut donner.

En outre, la végétation se transforme annuellement et le Parc national est peut-être dans une phase évolutive. Les facteurs de cette évolution sont multiples. Les principaux sont sans contestes les feux de brousse et l'érosion par les eaux ; un élément plus subtil consiste dans le déboisement causé par les Eléphants. Nous assistons peut-être actuellement à une transformation du milieu qui amènera consécutivement une modification dans la composition du peuplement animal du Parc national du Niokolo-Koba. Le Parc doit s'agrandir prochainement d'environ 230 000 ha offrant ainsi une plus grande protection aux grands

(1) Conservateur du Parc national du Niokolo-Koba.

animaux. Cela atténuera dans une certaine mesure l'inconvénient que représente l'étroitesse relative du Parc et surtout le manque d'unité écologique qui oblige certaines espèces, Eléphants, Buffles notamment, à aller chercher ailleurs ce qu'elles devraient y trouver (nourriture). Enfin soulignons l'avantage et l'inconvénient tout à la fois, selon la saison, de la montée des eaux. En effet, si certaines espèces s'accoutument fort bien de l'invasion d'une grande partie du Parc par les eaux, certaines, dont l'Hippotrague, semblent obligées de sortir des limites pour retrouver des terrains secs. Les observations aériennes ont particulièrement mis en évidence le phénomène pour cette espèce.

Nous ne trouverons dans ce travail que les espèces nouvellement notées depuis le premier inventaire ainsi que des observations de comportement relatives aux espèces déjà recensées. Afin de garder une homogénéité dans la présentation et de permettre une meilleure utilisation de notre travail, nous avons adopté la même séquence systématique que celle que P.L. DEKEYSER avait utilisée dans le premier fascicule.

#### ORDRE DES INSECTIVORES

Seuls trois spécimens se rapportent à cet ordre dans le matériel recueilli jusqu'à présent dans la région du Parc. Ces spécimens se trouvent détaillés dans une étude d'ensemble des *Soricidae* de l'Ouest africain qui vient de paraître dans la revue *Mammalia* (HEIM DE BALSAC, 1968). Il s'agit d'un *Crocidura lamottei* HEIM DE BALSAC et de deux autres *Crocidura* nettement différents qui pourraient être rattachés tous les deux à l'espèce classiquement appelée *Cr. bicolor* BOCAGE. Il faudrait donc selon HEIM DE BALSAC scinder cette " espèce " en deux autres, à savoir : *Cr. bicolor* BOCAGE et *Cr. planifrons* HELLER.

#### ORDRE DES PRIMATES

##### Sous-ordre des *SIMIENS*

#### *Colobus badius temmincki* (KUHLE).

##### Colobe bai

Si l'espèce n'a pas encore été collectée, sa présence reste vraisemblable compte tenu de la proximité des régions qu'elle habite et les affinités de ces dernières avec certains biotopes du Parc (galeries forestières notamment). D'autre part, notre collègue et ami G. MOREL pense avoir observé un individu de cette espèce sur le Niéri Ko en 1966, et Monsieur MAGRON, de Dakar, affirme en avoir observé dans un « sillon » très boisé situé entre Salémata et Tiankoye.

#### *Papio papio* (DESMARET).

##### Cynocéphale

Nous ne mentionnons à nouveau cette espèce, abondante dans toute la région, que pour signaler l'observation d'un individu blanchâtre, vu à trois reprises entre le 20 novembre et le 4 décembre 1967 dans une grande bande près de Dar Salam. Nous avons pu le collecter à cet endroit le 11 janvier 1968 à 17 h 15.

#### *Pan satyrus verus* SCHWARTZ.

##### Chimpanzé

Bien qu'il n'ait pas été signalé dans la première note par P.L. DEKEYSER, le Chimpanzé a été observé à différentes reprises à l'intérieur du Parc national. En janvier 1967, des manœuvres travaillant à ouvrir

une piste menant au mont Assirik affirment en avoir vu un. Dans la même région, le 8 janvier 1967, alors que nous nous trouvions en tournée, nous avons pu voir 7 nids construits par cette espèce. Par ailleurs, J.G. ADAM, ancien botaniste de l'IFAN, (*viva voce*) a dit en avoir observés trois sur la piste de Tiankoye à Wouroli en 1959 ; il en aurait également vu dans la région de Bangaré et aurait trouvé des nids tout près de l'hôtel de Siminti. D'autre part, les gardes de ce poste avaient observé un Chimpanzé en 1964 ; cette observation est à rapprocher de celle faite par l'ancien gérant de l'hôtel, Monsieur DREYFUS, qui en a vu un en janvier 1967 sur un arbre proche de son habitation. De plus le personnel de surveillance a signalé le 2-XI-1966 sur la piste de Niokolo-Koba à Wouroli 6 nids et 2 Chimpanzés. Rappelons en outre qu'un Chimpanzé avait été capturé par le service des Eaux et Forêts dans un groupe de 6 sur la piste de Wouroli-Tiankoye en 1960 ; ce spécimen est encore actuellement au Parc zoologique de Hann.

Nous avons nous-mêmes pu observer un couple le 13-XII-1967 à 14 h au gué de Ba Foula Bé et, enfin, le 8 mai 1968 dans la matinée une troupe de 13 Chimpanzés dont 4 jeunes a été observée par les gardes stationnant au village de Dalaba, à quelques mètres seulement de ce village. La troupe menait grand tapage et se tenait à la lisière des cultures, dans les arbres. La proximité de la Guinée et surtout du massif du Fouta-Dialon expliquent l'existence de cette troupe importante.

Terminons en soulignant que d'après D. DE BOURNONVILLE il existe actuellement dans le Fouta-Dialon environ 12 500 Chimpanzés. Il reste certain que ces singes, spécialement erratiques, pénètrent dans le Parc sans tenir compte des frontières. Cela explique peut-être le plus grand nombre d'observations faites ces dernières années dans la région de Tiankoye proche du Fouta-Dialon.

#### ORDRE DES PHOLIDOTES

##### *Smutsia gigantea* (ILLIGER).

##### Grand Pangolin

C'est avec une grande joie que nous avons déterminé cette espèce dont c'est la première capture pour le Sénégal. Sa présence avait été donnée comme vraisemblable par P.L. DEKEYSER et A. VILLIERS voilà de nombreuses années. Le 15 avril 1967 à 7 h, un animal adulte de cette espèce a été capturé par le personnel du Parc résidant à Badi. D'après les auteurs de la capture, l'animal se déplaçait à terre, à proximité du village. Se sentant repéré, il accéléra son allure au point que les hommes durent courir le rejoindre. Pendant sa capture l'animal, plusieurs fois, essaya de se dégager en « fauchant » à l'aide de sa queue. Dans les 24 h, l'animal fut acheminé sur le parc zoologique de Hann. Mais faute d'installation conforme et de nourriture adaptée il ne tarda pas à mourir. Il reste regrettable qu'à la suite de sa mort, le service des Eaux et Forêts dont dépend le zoo, n'ait pas eu le réflexe d'envoyer la dépouille et le squelette au Département de Zoologie des Vertébrés de l'IFAN. En effet, cet animal appartenait peut-être à une sous-espèce non encore décrite.

#### ORDRE DES RONGEURS

##### *Hystrix cristata senegalica* CUVIER.

##### Porc-Epic

Nous avons observé à plusieurs reprises en décembre 1967 des Porcs-Epics dans le Parc : un exemplaire a été capturé le 3 au niveau du Doufouroun sur la piste de Niokolo-Koba à Wouroli, un autre a été trouvé écrasé entre Niokolo-Koba et Niéméniké et enfin deux ont été vus à Bangaré le 8 vers 9 h.

**Claviglis spurrelli** DOLLMAN (subsp ?).

Graphiure de Spurrell

Une femelle a été recueillie à Etiolo début 1968 par une mission du Centre de Recherches Anthropologiques du Musée de l'Homme de Paris. D'après HEIM DE BALSAC, auquel on doit la détermination de cet échantillon, celui-ci est plus petit et de teinte plus claire que les exemplaires typiques de la zone forestière libéro-éburnéenne qui ont été appelés *Claviglis murinus spurrelli* dans la littérature anglaise récente.

## ORDRE DES CARNIVORES

**Canis adustus** SUNDEVALL.

Chacal à flancs rayés

L'espèce semble abondante dans les limites du Parc où nous l'avons rencontrée à plusieurs reprises. Il semble qu'à l'instar du Cynhyène, le Chacal à flancs rayés chasse en meute et serait diurne. Animal de savanes boisées, son format est plus petit que celui du Chacal commun (*Canis aureus anthus*), dont la présence reste d'ailleurs très douteuse dans le Parc.

**Lycaon pictus** (TEMMINCK).

Cynhyène

Nous avons rencontré cet animal très souvent et en nombre ; 4 sur la piste Badi-Siminti le 25-III-1967 à 19 h. Une vingtaine à proximité du campement de Niokolo-Koba le 27-III-1967 à 16 h ; une quinzaine près de la mare de Diamwel le 28-VI-1967, etc. Une chose surprend : c'est que l'espèce était donnée comme peu fréquente il y a quelques années.

L'augmentation des Cynhyènes peut s'expliquer de différentes façons. On peut penser que le Sénégal oriental étant vidé de sa faune sauvage, les prédateurs rejoignent le Parc où les ongulés se trouvent en abondance. La deuxième théorie consiste à dire qu'ils étaient déjà en nombre dans le Parc et qu'ils se sont multipliés en rapport avec l'augmentation des ongulés. Ou encore, le milieu se modifiant, il devient moins boisé et les Lycaons, préférant les régions ouvertes sont en train de coloniser cette région. Il reste certain que la haute adaptabilité de cette espèce, basée sur la grande diversité des milieux qu'elle habite, lui permet d'occuper une immense surface.

Vivant généralement dans les régions de savane, le Lycaon chasse en meute, force sa proie. Certains auteurs prétendent qu'il y aurait « relais » pendant la course à la façon des chiens de vènerie. Mais les récentes observations de H. KRUK et M. TURNER au Kenya démontrent le contraire. Diurne et chassant à vue, l'espèce est relativement handicapée dans les régions boisées. Dans le parc, le Lycaon chasse en groupe mais doit certainement se rapprocher d'abord des proies à la manière des félins, compte tenu du nombre d'arbres, plutôt que de foncer dessus d'emblée et ensuite courir pendant des kilomètres à la suite de l'animal qu'il chasse comme c'est le cas dans les plaines ouvertes. Il ne semble pas y avoir de concurrence avec les grands prédateurs. En effet, les Lycaons consomment surtout des proies de taille moyenne ou petite (Cobe, Guib, Ourébi, etc.) en rapport avec leur milieu et leur taille.

Nous n'avons eu l'occasion d'observer leur repas qu'une seule fois, à l'aube du 12-XII-1967 à proxi-

mité de Ba Foula Bé : 5 Lycaons étaient en train de dévorer un Cobe de Buffon mâle adulte. Cette observation est intéressante à plus d'un point :

— En effet, à plusieurs reprises nous avons pu noter un groupe de 5 Lycaons adultes dans ce secteur (Ba Foula Bé - Siminti) ; faut-il en conclure que ces animaux sont moins nomades qu'on ne le pense habituellement ?

— Le fait que ces animaux puissent attaquer et tuer un animal de la taille d'un Cobe de Buffon peut étonner *a priori* ; il est vrai que le grand nombre de Cobes de Buffon peut expliquer le fait. Toujours est-il qu'il faudra tenir compte du Cynhyène lors de la détermination de l'indice de prédation.

— Enfin, le fait que les prédateurs se restaurent à l'aube, d'une antilope fraîchement tuée, pourrait laisser penser que les Lycaons chassent aussi bien le jour que la nuit. D'ailleurs, bien que normalement diurne, nous avons rencontré cet animal à plusieurs reprises de nuit sur les pistes du Parc.

### ***Aonyx capensis capensis* (SCHINZ).**

#### Loutre à joues blanches

Une peau d'un exemplaire adulte a été recueillie à Bandafassi début 1968 par la mission du Centre de Recherches Anthropologiques du Musée de l'Homme de Paris.

Puis une peau de taille particulièrement grande a été saisie en juin 1968 chez un braconnier à Niéméniké ; les mensurations faites sur cette peau sèche sont en effet les suivantes :

Longueur totale : 1,57 m.

Envergure antérieure : 0,84 m.

Envergure postérieure : 0,80 m.

### ***Nandinia binotata binotata* REINWARDT.**

#### Nandinie

A notre grande surprise, nous avons reconnu un jeune de cette espèce dans une peau ramenée d'Etiolo par la même mission du Musée de l'Homme. Puis, fin mai 1968, deux jeunes Nandinies vivantes nous ont été apportées par un paysan, avec leurs taches caractéristiques déjà bien visibles.

Soulignons que la Nandinie, animal typiquement forestier, n'avait pas encore été signalée du Sénégal et qu'elle n'était connue à ce jour que des blocs forestiers guinéen et congolais. Les affinités guinéennes du Parc national se trouvent ainsi confirmées.

### ***Herpestes sanguineus* RÜPPELL.**

#### Mangouste rouge

Nous croyons devoir rapporter à cette espèce les petites Mangoustes rougeâtres vivant en grandes bandes (une trentaine de bêtes). C'est ainsi que nous en avons vu traverser les pistes à deux reprises devant notre voiture le 13-V-1968 (Sita Ndi) et le 26-VI-1967 (patte d'Oie).

### ***Crocuta crocuta* (ERXLEBEN).**

#### Hyène tachetée

Commune dans le Parc, l'espèce semble commettre une prédation importante. En effet, contrairement à ce que l'on pense habituellement, la Hyène tachetée n'est pas uniquement nécrophage. Nous l'avons vue

un soir de mai 1967 saisir devant nous un jeune Cobe de Buffon trop écarté du reste de la bande pour être averti par les adultes de la présence du prédateur. Ceci se passait à la mare de Kandi Kandi. En outre il est prouvé que les Hyènes suivent volontiers les femelles proches de la parturition afin de dévorer les jeunes au moment de la mise bas. Quand nous aurons défini leur nombre et leur statut exact, il y aura peut-être lieu d'envisager la réduction de cette espèce dans le Parc.

**Felis libyca FORSTER.**

Chat de Libye

Le Chat de Libye avait déjà été observé sans certitude absolue par M. CONDAMIN dans la région de Badi il y a quelques années. La présence de cette espèce s'est trouvée confirmée par une nouvelle observation que nous avons faite fin 1967 sur la piste du Fourou.

**Felis serval SCHREBER.**

Serval

La présence du Serval dans les limites du Parc vient encore de nous être confirmées par l'observation d'un animal adulte, faite le 5-I-1968 en fin de journée le long de la route Kédougou-Tambakounda et peu après le campement touristique du Niokolo-Koba. Cette observation est à rapprocher de celles faites par Monsieur ROUSSANNES il y a quelques années.

**Caracal caracal (SCHREBER).**

Caracal

Cette espèce était inconnue jusqu'à ce jour du Sénégal Oriental. Grâce au Dr M. GAILLARD, nous avons pu obtenir dernièrement la dépouille d'un Caracal femelle adulte. L'animal avait été écrasé le 29-X-68 à la nuit tombante sur la route de Casamance à quelques km de Médina Gonas. L'auteur du fait a expliqué qu'il y avait deux animaux (vraisemblablement un couple). Au dépeçage, l'estomac contenait une grenouille.

La présence en cet endroit du Caracal, habitant normal de régions plus désertiques, laisse supposer l'existence d'autres espèces à l'écologie analogue. Dans ce cas, le Guépard pourrait également exister dans les limites du Parc, d'autant que nous en avons observé dernièrement dans le Parc National du W qui a un faciès très semblable à celui du Niokolo-Koba ; d'autre part, le Guépard est le prédateur naturel des antilopes Damalisques qui furent nombreuses dans cette partie du Sénégal au siècle dernier.

**Panthera pardus leopardus (SCHREBER).**

Léopard

L'espèce existe dans le Parc mais est peu observée du fait de ses mœurs nocturnes. Toutefois, étant donné les habitudes solitaires et la surface des territoires de chasse de chaque individu, il ne doit pas y en avoir un grand nombre. Animal préférant les régions boisées, le Léopard est ici chez lui. Suivant les cas, il chasse à l'affût en se laissant tomber d'un arbre ou en se couchant dans les herbes à proximité des points d'eau ou sur les lisières des pâturages. La Panthère se nourrit le plus souvent de proies relativement petites : Singes, Ourébis, Chacals, Oiseaux (Pintades surtout), le Cobe de Buffon, restant pour elle une grosse



proie. Comme on peut le voir, la prédation porte sur une gamme de proies appartenant généralement au milieu boisé et il n'y a aucunement compétition avec le Lion. Soulignons, enfin que le Léopard est le seul prédateur à consommer des singes, surtout Cynocéphales, des Chacals et vraisemblablement des Lycans. De ce fait, il représente le régulateur naturel de ces espèces et l'abondance de celles-ci conditionne le nombre de ceux-là. Il est bon de retenir cette leçon de « Game control ».

### *Leo leo* (LINNÉ).

#### Lion

C'est la forme *senegalensis* qui habite le Parc. Animal de savane, le Lion se trouve ici sur les limites de son habitat traditionnel, la grande forêt ne lui convenant pas. Morphologiquement c'est un fort bel animal à la crinière réduite dû au milieu boisé. Il en existe plusieurs familles dans les limites du Parc dont une de 5 individus dans la région du Woulou (observation du 7 avril 1967), un gros mâle à la mare de Diamwel (6 mai 1967), un couple vu à deux reprises en juillet à proximité de Niokolo-Koba (M. CONDAMIN et A. DUPUY).

Contrairement aux autres régions de l'Afrique, le Lion semble chasser ici en solitaire. Il est vrai que la complexité de la végétation autorise des approches aisées sur les mares, lui permettant ainsi d'éviter le rabat, effectué normalement par un partenaire. Le fait qu'il chasse ordinairement seul dans le Parc réduit la grosseur et le nombre de proies. Les proies normales restent ici le Cobe de Buffon et le Phacochère. Un adulte mangeant environ 5 kg de viande par repas, il serait aisé de définir l'indice de prédation par rapport à une population d'ongulés définie (Cobe de Buffon par exemple), ceci lorsque le nombre approximatif de Lions aura été déterminé.

### ORDRE DES TUBULIDENTÉS

#### *Orycteropus afer* (PALLAS).

#### Oryctérope

On connaissait la forme *senegalensis* comme habitant le Sénégal, mais sa présence n'avait pas été établie dans les limites du Parc, la rareté et les mœurs essentiellement nocturnes de l'animal n'aidant pas les observateurs éventuels.

Dernièrement (avril 1968) nous avons pu saisir chez un braconnier de la région de Dalaba, la peau et les quatre pattes d'un Oryctérope, tué à proximité de cette localité.

Cette capture démontre de manière irréfutable la présence du « cochon de terre » dans le Parc national du Niokolo-Koba. Le terrain sablonneux des environs de Dalaba et le grand nombre de termitières expliquent écologiquement la présence de l'Oryctérope en cet endroit.

Ajoutons qu'un terrier appartenant à un individu de cette espèce a été repéré à proximité de Wouroli.

Notons encore que les Malinkés recherchent spécialement l'animal afin de se procurer la patte avant gauche qui leur sert d'amulette. D'après les Mandingues un Oryctérope vu de jour est un signe maléfique.

**Ourebia ourebi quadriscopa (H. SMITH).****Ourébi**

L'espèce est banale dans le Parc. Aimant les parties sèches et découvertes, elle reste d'observation aisée. C'est pratiquement le seul Ongulé avec le Phacochère que nous ayons observé sur les bowé de jour. L'Ourébi est rencontré le plus souvent par couple ou par famille. Le couple suivi d'un jeune est fréquemment observé, mais nous avons noté une fois (15 avril 1967) 5 bêtes ensemble au carrefour des pistes menant à la mare de Diamwel. En raison de son caractère sédentaire, il est fréquent de retrouver tel ou tel Ourébi à un endroit déterminé ; nous fûmes rarement détrompés. Cette espèce reste certainement la proie de base, vu son habitat, des Lycaons et Chacals et de quelques Rapaces en ce qui concerne les jeunes.

**REMERCIEMENTS**

Nous ne saurions terminer cette étude sans nous acquitter de l'agréable devoir de remercier Messieurs R. ROY et M. CONDAMIN, zoologistes à l'IFAN, qui nous ont apporté leur concours pour la mise au point de cet article. Nous remercions également tous nos collaborateurs qui ont contribué dans une large part aux renseignements mentionnés.

Enfin, notre gratitude ira plus particulièrement à Monsieur le Ministre Secrétaire Général de la Présidence de la République auquel nous sommes rattachés et qui a toujours, par son attentive compréhension, accordé les moyens nécessaires et indispensables pour la réalisation de nos travaux scientifiques.

**BIBLIOGRAPHIE**

- AUBERT DE LA RUE E., BOURLIÈRE F. et HARROY J.P. — Tropiques (La Nature tropicale) 2<sup>e</sup> édition, Paris, 1961.
- BIGOURDAN J. — Le Phacochère et les Suidés dans l'Ouest Africain. *Bull. IFAN*, t. X, 1948, pp. 285-360.
- BIGOURDAN J. et PRUNIER R. — Les Mammifères sauvages de l'Ouest Africain et leur milieu. *Montrouge*, J. de Rudder, 1937, 367 p.
- BLANCOU L. — Distribution géographique des ongulés d'AEF en relation avec leur écologie. *Mammalia*, 22, pp. 294-316.
- BOUET G. — Contribution à l'étude de la répartition des grands Mammifères en Afrique Française. Paris, Sté. Edit. Géogr. Mar. et Col., 1934, 48 p.
- BOURLIÈRE F. — Vie et mœurs des Mammifères, Payot, Paris, 1951.
- DE BOURNONVILLE D. — Le Chimpanzé en République de Guinée. *Bull. IFAN*, t. XXIX, juillet 1967, série A, n° 3, pp. 1188-1269.
- BROWN L. — L'Afrique. Hachette, 1967.
- DAGG INNIS. — The distribution of the Girafe in Africa. *Mammalia*, 1962.
- DEKEYSER P.L. — Le Parc National du Niokolo-koba. *Mémoires IFAN* fascicule I, n° 48, 1956, pp. 35-77.
- DEKEYSER P.L. — Les Mammifères de l'Afrique Noire française. Initiations africaines n° 1, 2<sup>e</sup> édition, 1955, IFAN - Dakar, 426 p.
- DUPUY A. — Un recensement de la grande faune du Parc national du Niokolo-Koba (Sénégal) effectué en hélicoptère du 17 au 19 octobre 1967. *Notes Africaines* n° 117, 1968, pp. 25-28.
- DUPUY A. — Note sur la première capture au Sénégal d'un grand Pangolin (*Smutsia gigantea* ILLIGER). *Mammalia*, t. 32, n° 1, mars 1968, pp. 131-132.
- DUPUY A. et GAILLARD M. — A propos de la coloration aberrante d'un Cynocéphale. *Mammalia*, (Sous presse).

- FRECHKOP S. — Sur la classification des ongulés. *Mammalia* t. 1, n° 2, 1936, pp. 37-48.
- GRAHAM P. — An analysis of the numbers of game and others large mammals killed in Tsetse fly control operations in Northern Bechuanaland, 1942, to 1963. *Mammalia*, t. 31, juin 1967, pp. 187-204.
- GRANDIDIER C. — Description d'une nouvelle espèce d'Antilope de l'Afrique Occidentale, le *Bubalis Luzarchei*. *Bull. Muséum, Paris*, 1914, n° 6, pp. 316-318.
- GROMIER E. — La Faune de Guinée, *Paris*, Payot, 1936, 230 p.
- GROMIER E. — La vie des animaux sauvages du Cameroun. *Paris*, Payot, 1937, 276 p.
- GROMIER E. — La vie des animaux sauvages de l'Oubangui-Chari. *Paris*, Payot, 1938, 239 p.
- GROMIER E. — La vie des animaux sauvages du Chari oriental. *Paris*, Payot, 1949, 263 p.
- HEDIGER H. — Observations sur la Psychologie animale dans les Parcs Nationaux du Congo belge. *Inst. des Parcs Nat. du Congo belge, Bruxelles*, 1951, 194 p.
- HEIM DE BALSAC H. — Recherches sur la faune des *Soricidae* de l'Ouest africain (du Ghana au Sénégal), *Mammalia*, t. 32, n° 3, 1968, pp. 379-418.
- JEANNIN A. — Les Mammifères sauvages du Cameroun. *Paris*, Lechevalier, 1936, 250 p.
- JEANNIN A. — Les Bêtes de chasse de l'Afrique française. *Paris*, Payot, 1945, 233 p.
- KRUUK H. et TURNER M. — Comparative Notes on predation by Lion, Leopard, Cheetah, and Wild Dog in the Serengeti area. East Africa. *Mammalia*, t. 31, n° 1, mars 1967, pp. 1-27.
- LAVAUDEN L. — Les Grands Animaux de chasse de l'Afrique française. *Paris*, Soc. Edit. Geogr. Marit. et Col. t. 5, fasc. 7, 1934, pp. 323-497.
- MALBRANT R. — Note au sujet de la classification des Buffles africains. *Bull. Muséum, Paris*, t. VII, 2<sup>e</sup> série, 1935, pp.320-332.
- MALBRANT R. — Faune du Centre africain français. *Paris*, Lechevalier, 1952, 616 p.
- PRUNIER P. — Densité et répartition des gros mammifères sauvages en Guinée. *C.R. 1<sup>re</sup> Conf. Intern. des Africanistes de l'Ouest*, t. I, 1950, pp. 228-232.
- RODE P. — Mammifères ongulés de l'Afrique Noire. Faune de l'Empire français. Larose I, 1943, pp. 1-123 ; II, 1944, pp. 124-211.
- ROURE G. — La Haute-Gambie et le Parc National du Niokolo-Koba. *Dakar*, G.I.A., 1956, 192 p.
- ROY A. — Antilopes des environs du Parc National du « W ». Revue « *Bois et Forêts des Tropiques* », N° 92, 1963, N° 93, 1964.
- SCLATER P.L. et THOMAS O. — The book of Antelopes. *London* ; Porter, 1894-1900, 4 vol. pl. col.
- VERHEYEN R. — Contribution à l'étude éthologique des Mammifères du Parc National de l'Upemba. *Inst. des Parcs Nat. du Congo belge, Bruxelles*, 1951, 161 p.
- VERHEYEN R. — Monographie éthologique de l'Hippopotame (*Hippopotamus amphibius* LINNÉ). *Inst. des Parcs Nat. du Congo belge, Bruxelles*, 1954, 91 p.
- VERHEYEN R. — Contribution à l'éthologie du Waterbuck, *Kobus defassa ugandae* NEUMANN et de l'Antilope harnachée, *Tragelaphus scriptus*, *Mammalia*, 19, 2, 1952, pp. 309-319.
- WORTHINGTON E.D. — Dynamic conservation in Africa. *Oryx*, V, pp. 341-351, 1960.

